

# Registre L'ANGLERON

- (19) Nomien LEPAUMIER Louis. Propriétaire du Bûcheron commun de Magny-Cours. Il a projeté de transformer plusieurs bâtiments en logements et pour cette raison il a proposé complètement un projet éolien déposé par Nordex.
- (A) L'image du département (voulue par le conseil général) est celle d'un paysage forestier et avec le contexte d'hydrographie : tout pays des eaux vives. Pour cette raison beaucoup de réactions viennent s'installer à cause de la tranquillité et aussi de plus modernes. Construite avec peu d'effort constitue une maisonnette visuelle, auditive, patrimoniale qui n'a pas été menée que très particulièrement dans le document présent. L'expérience des pays autour de Bourges ou d'Orléans peut servir d'exemple.
- (B) la rentabilité financière de l'opération est totalement illusoire car, pour le moment, les installations et fournissements d'énergie éolienne nécessitent de subventions (EU et FR) qui permettent un équilibre financier. A l'heure, l'analyse n'a trouvée que ce n'est pas rentable sauf si l'on s'agit de pays situés en bord de mer (Pays Bas, GB par exemple). Dans nos îles cela ne correspond pas à une situation rentable dans le temps.
- (C) Pour le moment 4 éoliennes sont projetées, les différentes variantes en possèdent des nombres variables. Une fois un petit parc installé il n'y aura plus d'énergie véritable pour son extension et dès lors une situation comme à Orléans. Donc pour éviter une multiplication il ne faut pas accepter une première installation.
- (D) L'identité rurale du territoire entre Loiret Allier n'a pas été examinée au point de vue historique dans le dossier et si l'on regarde les apports humains depuis 30 siècles, rien n'est venu de rien. Le territoire n'a pas été impacté par ce parc éolien. Chaque époque a bénéficié d'apports remarquables (dernier en date la circuit de F1 de Magny-Cours).

LEPAUMIER Louis  
7 rue Roger Collard  
75005 PARIS

le 29-11-2018